

Extrait de [Clicanoo](#) du 13 Mai 2008.

Résumé

...Hier, les recherches des trois fugitifs mauriciens se sont poursuivies. Leur portrait, largement diffusé dans les brigades de gendarmerie et dans les commissariats, n'a rien donné. Si des témoins les ont aperçus à plusieurs reprises, ils s'étaient à chaque fois volatilisés à l'arrivée des gendarmes. C'est pour fuir des problèmes avec la justice que Ravindra, alias Chrish, et Yanesh Chimajee, 19 et 22 ans, prennent le large dans un hors-bord volé. Ils entraînent Thierry Aza, alias Ludovic, un petit délinquant de 19 ans. Les frères Chimajee possèdent déjà un très joli palmarès. Ils participent en août 2006 à une série d'audacieux braquages dans des hôtels du littoral Ouest, dans la région du Morne. À l'époque, Ravindra Chimajee, âgé alors de 17 ans, et son frère Yanesh, 21 ans, se joignent à une équipe de trois complices, formée d'un batelier de 45 ans, d'un skipper de 22 ans et d'un mécanicien de 21 ans. Originaires du même village de la Gaulette, les cinq malfrats montent de véritables opérations commando. Très déterminés, ils prennent un luxe de précautions. Encagoulés et vêtus de costumes militaires, ils frappent pour la première fois le 3 août à l'hôtel Berjaya. Le batelier et le skipper restent aux commandes d'un hors-bord utilisé pour le transport des malfaiteurs. Ils accostent à l'embarcadère de l'établissement. Les frères Chimajee et le mécanicien sautent de l'embarcation et se ruent dans le hall de l'hôtel. Armés d'un fusil et d'un sabre, ils maîtrisent un vigile et se font remettre la recette du palace par le veilleur de nuit. Ils repartent comme ils sont venus, en hors-bord, avec une somme en roupies d'environ 2 200 euros. La facilité déconcertante de leur premier coup leur fait pousser des ailes. Le 16 août, ils remettent le couvert. Il est 1 h 30 du matin lorsqu'ils font irruption dans le hall de l'Indian Resort. Armés d'un fusil et d'un sabre, ils prennent en otage le directeur, conduit de force auprès du veilleur de nuit. Ce dernier leur remet une recette avoisinant 11 250 euros. Dans le but de provoquer la panique, ils tirent un coup de feu avant de quitter les lieux. Et repartent par les mers. Dans le milieu hôtelier, l'information commence à circuler. Les directeurs prennent des précautions afin de conserver dans les établissements le moins de liquide possible. Les braqueurs se font oublier près de deux semaines. Ensuite, dans la même nuit, ils s'attaquent à deux établissements. Selon un mode opératoire bien huilé, ils pénètrent à l'intérieur du palace Le Pavillon à 3 h 30 du matin. Ils ne ressortiront qu'avec 35 euros. C'est maigre. Alors ils décident de tenter leur chance au Paradis, situé à quelques centaines de mètres de là. Armés de sabre, ils menacent le réceptionniste. Ce dernier leur remet environ 412 euros. Alertés, les policiers mauriciens se rendent dans un premier temps au Pavillon. Malheureusement, les braqueurs, entre-temps, se sont déjà attaqués au Paradis. Devant le faible butin récolté au cours de deux opérations, l'équipe décide un troisième coup. Ils se rendent aux abords du Dinarobin. Mais devant l'intensification des patrouilles de police, ils renoncent. Au total, les voyous se partagent près de 14 000 euros. Une somme rondelette qu'ils dépensent sans réfléchir. À la Gaulette, les habitants constatent que le niveau de vie des cinq individus s'est considérablement amélioré. Ils circulent à bord de luxueux véhicules de location, achètent du mobilier et font très souvent la fête. Ces informations mettent la puce à l'oreille des enquêteurs de la Criminal Investigation Division de Rivière-Noire. Le 30 août, les cinq suspects sont arrêtés à l'occasion d'un vaste coup de filet. Dans un premier temps, ils nient les faits. Mais le hors-bord, retrouvé sous une bâche, et de nombreux éléments troublants ont conduit à leur mise en examen et à leur placement en détention provisoire. Remis en liberté conditionnelle, les frères Chimajee reçoivent récemment une convocation devant la justice. C'est dans le but de se soustraire à une éventuelle peine de prison qu'ils décident de se faire la belle. En compagnie de Vivian alias Ludovic Aza, 19 ans, ils disparaissent vendredi soir. C'est en tout cas ce qu'expliquent leurs parents, ayant signalé leur disparition à la police dans les jours qui suivent. Dans la nuit de vendredi à samedi, ils dérobent le bateau de Georges Labonne, un Mauricien de 40 ans, juste en face de l'hôtel le Paradis, que les frères Chimajee connaissent très bien. Ils échouent le Walkaround long de 8 mètres et d'une valeur marchande de 50 000 euros sur les récifs de la plage de Grand-Bois.

Hier, la SNSM a préparé l'embarcation en prévision de l'opération de remorquage. Les trois fugitifs, quant à eux, courent toujours...

(Le Mauricien 29/05/2008)

Vol estimé à Rs 400 000 dans un campement à Pereybère

Lundi, aux petites heures du matin, une famille en vacances à Maurice et résidant dans un campement à Pereybère s'est fait délestée de quelque Rs 400 000, dont presque Rs 200 000 en devises étrangères et locales, et le reste sous forme d'objets divers, des portables et des passeports entre autres.

Le père de famille estime que tous les membres de sa famille auraient été chloroformés pour que ce vol ait pu être perpétré.

Aigri, frustré, il dit vouloir quitter Maurice au plus vite tout en soulignant l'importance pour le gouvernement de faire en sorte que les touristes soient en sécurité à Maurice.

" Comment n'avons-nous rien entendu alors que les voleurs étaient avec nous à l'intérieur ? ", s'interroge le père. Il poursuit : " En plus, on s'est tous réveillé avec des maux de tête et des nausées. Je connais bien les effets secondaires du chloroforme et je peux vous assurer que nous n'étions pas dans un état normal à notre réveil. "

Réveil marqué surtout par la stupeur et le désarroi selon notre interlocuteur :

" Je me suis réveillé vers 5h du matin et j'ai été surpris de voir que la fenêtre était grande ouverte alors que je l'avais fermée la veille. "

Puis, il dit constater la disparition de quelque £ 2 500, de Rs 13 000, de portables, d'un permis de conduire et de tous les passeports de la famille entre autres.

La question qu'il se pose : comment une personne a-t-elle pu s'introduire dans un complexe surveillé par un gardien et de surcroît dans un appartement situé à l'étage ?

" Je ne peux pas me prononcer. Je laisse la police faire son travail mais ce vol est le fruit d'une complicité bien agencée ", avance-t-il.

" Après dix ans passés à travailler comme un forçat en Angleterre, je décide de venir passer des vacances dans mon pays natal avec ma femme et mes deux enfants ; je ne m'attendais pas à vivre un événement aussi traumatisant. Je ne comprends pas comment mon pays a pu changer aussi rapidement en quelques années mais je tiens à lancer un appel au gouvernement de veiller à ce que l'image de Maurice en tant que destination touristique ne soit pas entachée par des personnes sans scrupule.

Ce ne sont pas seulement la plage et le climat de Maurice qui compte mais il faut également pouvoir offrir aux touristes un sentiment de sécurité ", affirme notre interlocuteur.

Cette affaire a été rapportée au poste de police de Grand-Baie le jour même, soit le lundi 26 mai durant la matinée. Le père de famille a également affirmé au Mauricien que depuis son arrivée à Maurice, tous ceux qu'il a rencontrés lui ont dit de faire preuve de vigilance au vu de nombreux vols commis à Grand-Baie ces dernières années :

" Tous mes amis m'ont prévenu sur l'insécurité qui règne à Grand-Baie mais je ne pensais pas que cela atteindrait ce niveau-là. Aujourd'hui mes enfants ne veulent plus dormir. Ma femme est terrorisée. On a immédiatement quitté l'appartement pour aller habiter chez des membres de la famille qui ont bien voulu nous accueillir. "

Autre problème conséquent, notre interlocuteur n'a plus un sou :

" J'ai perdu toutes mes économies du jour au lendemain et quand je suis allé à l'ambassade britannique pour faire de nouveaux passeports pour ma famille et moi-même, on m'a demandé Rs 25 000 pour toutes les démarches.

Je pensais qu'on allait avoir un peu plus de considération pour des citoyens britanniques qui ont été victimes de vol en terre étrangère mais rien. Je suis venu à Maurice heureux de revoir mon pays mais je repars rempli d'amertume.

"